

Exposition fruits et légumes de GAMBSHEIN

BULLETTIN MUNICIPAL

2012

Le mot du maire

Par Bernard DELOMÉNE

A l'approche des fêtes de fin d'année, je viens à vous pour vous informer de toutes actions engagées par notre commune. Alors que la situation économique du pays reste fragile, le Conseil Municipal, a décidé de centrer ses actions sur l'entretien de notre patrimoine communal tout en réduisant certaines de ses dépenses de fonctionnement. Parmi les actions phares engagées cette année, je citerai les travaux de voirie, et le début des travaux de restauration de l'église. Outre les investissements lourds, nous avons engagé un programme d'économie de notre budget de fonctionnement, au travers d'investissements matériels, de nouvelles pratiques de gestion des espaces verts.

L'entretien de la voirie communale, qui représente plus de 10 % de notre budget, s'articule autour de 2 actions, un entretien annuel (fauchage et entretien de la chaussée) et des actions tri-annuelles, subventionnées à 50 % par le Conseil Général, consistant en de grosses réparations de nos routes communales. Cette année, outre l'entretien annuel, 28 000 € TTC ont été investis pour refaire à la fois le tapis de la route au lieu-dit les Gouttelettes et une partie de la bande de roulement au lieu-dit la Ribière.

En novembre, les travaux de restauration intérieure de l'église du XII^{ème} siècle ont débuté après deux ans d'études et de réunions entre les architectes, la DRAC et la commune. Si l'investissement correspondant à ce projet est conséquent, soit environ 210 000 € TTC, des subventions à hauteur de 74 000 € pour le Conseil Général et de 43 000 € pour la DRAC ont déjà été accordées au budget communal. Le mécénat populaire, dont la souscription a été lancée en novembre dernier avec la signature officielle de la convention de partenariat entre la Fondation du Patrimoine et la commune, accompagne ce projet de restauration de l'église. Il s'appuie sur la prise de conscience par les citoyens de St. Priest Ligoure de la richesse de notre patrimoine bâti. La fin des travaux est prévue pour l'été 2013. Je profite de cette tribune pour remercier, en mon nom mais également au nom du conseil municipal, les premiers donateurs. Chaque don est important, quelle que soit la somme, gage

de votre intérêt à la sauvegarde de notre patrimoine collectif.

La réduction des dépenses de fonctionnement de la collectivité est un souci qui nous réunit tous au sein du conseil. Pour avancer dans ce sens, et maintenir le meilleur service possible à nos concitoyens, nous avons choisi cette année d'investir dans un nouveau véhicule. En effet, les coûts d'entretien de notre camion benne augmentant d'année en année, le sur-dimensionnement du véhicule actuel et les contraintes réglementaires associées à l'utilisation actuelle a conduit le Conseil Municipal à investir dans le renouvellement de ce dernier. Pour un investissement de 26 000 € TTC correspondant à l'achat d'un véhicule neuf avec une benne de moins de 3,5 T, la commune a bénéficié d'une subvention exceptionnelle d'investissement de 10 000 €. Sa livraison est attendue pour le premier trimestre 2013.

Cette année 2012 a été l'objet de réflexions et d'évolutions de la gestion de nos espaces verts : **(1)** choix de plantes pérennes et moins exigeantes en eau, **(2)** tontes différenciées en fonction des lieux et **(3)** désherbage mécanique ou thermique. Ces nouvelles pratiques, accompagnées de formations de nos agents, nous ont déjà permis de réduire tout à la fois nos investissements lors des achats annuels de fleurs, ainsi que nos coûts de traitement des espaces verts. Ces modalités de gestion, plus techniques et en accord avec la réglementation des collectivités territoriales doivent également protéger à la fois nos personnels, nos enfants et plus généralement toute la population des effets toxiques de certaines molécules herbicides. Ces nouvelles pratiques n'ont pas affecté nos résultats au concours départemental du fleurissement, où nous avons fini 2^{ème} dans la catégorie des communes de 500 à 1000 habitants. Un grand merci à notre équipe municipale et aux agents de la Communauté de Commune du Pays de Nexon pour tout le travail effectué. Je félicite également tous les habitants qui participent, par le fleurissement de leur logement, de leur maison et de leur ferme à notre concours communal. Tous contribuent à embellir d'année en année nos rues et nos hameaux.



Outre les actions présentées, un ensemble de petits travaux a été entrepris dans nos locaux par notre équipe technique, dont la rénovation du couloir d'entrée de la mairie et les toilettes publiques du bourg. Au cours du printemps 2012, nous avons fait numériser toutes les données concernant le cimetière permettant la création d'un plan avec un zonage et une numérotation des concessions.

Cette opération a permis à la municipalité, de recenser et d'identifier toutes les concessions. Outre le service rendu à la population lors des demandes d'inhumation, cette numérisation permet de conserver et de pérenniser la mémoire collective.

Cette année d'élection présidentielle a conduit vos élus à participer et à faire valoir leurs idées et leurs projets lors de nombreux débats structurants (devenir des Communautés de Communes, des Communes, des syndicats inter-communaux etc...). Les élus ont participé à de nombreuses réunions sur les priorités à allouer aux investissements d'avenir impactant le développement de St. Priest Ligoure, permettant ainsi la dissolution du syndicat Briance-Ligoure afin de confier la gestion de l'entretien des cours d'eau à une nouvelle structure.

L'année 2013 sera sans doute un peu moins intense, mais elle verra l'aboutissement des projets lancés en 2012 comme la restauration de l'église et la mise en place d'une signalétique des activités économiques par la communauté de commune. D'autres projets sont aujourd'hui déjà à l'étude, comme la restauration du monument au mort et le balisage de notre village en vue de la création d'un circuit de découverte par l'office du tourisme de Nexon. Avant de conclure cet édito, je souhaiterais remercier tout le personnel communal pour l'investissement, et la rigueur avec laquelle il mène sa mission de service public. Malgré la spécialité de chacun, tous participent à rendre un service public continu. Mon dernier remerciement va aux associations de la commune sachant qu'elles ont de plus en plus de difficultés à attirer de nouveaux bénévoles. N'oublions pas les uns et les autres que ces associations sont des partenaires de la commune, sans lesquelles la vie sociale, culturelle et sportive serait bien différente.

Maintenant il me reste à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année 2012.

Le Conseil Municipal et moi même vous convions à la cérémonie des vœux le samedi 12 janvier 2013 à 18h30 salle polyvalente.

ST PRIEST LIGOURE



Participez à la
restauration de l'église de
St-Priest-Ligoure



Les dons sont déductibles des impôts :

Alors que la population de notre commune ne cesse de changer, de se renouveler, le devoir de mémoire, lien culturel entre les générations, est devenu, non pas une priorité, mais un souci constant pour tous les élus. Plusieurs évènements clés ont ainsi ponctué cette année 2012 : **(1)** La présentation officielle d'un ouvrage rassemblant des photographies et des documents de correspondance entre les habitants de St Priest Ligoure et de Kilstett au cours de la seconde guerre mondiale, **(2)** La première exposition des œuvres d'une de nos concitoyennes, Cécile SABOURDY, au château de Vicq sur Breuil, **(3)** la restauration de l'intérieur de notre église où des fragments iconographiques de l'histoire judéo-chrétienne de ses habitants vont être partiellement révélés.

Mais St Priest Ligoure s'inscrit également dans un devenir, le plus structurant possible, lui permettant de

pérenniser à la fois le confort de vie de tous, mais également le développement d'activités économiques, gages d'une prospérité financière et sociale. Le projet structurant, l'évolution de la voirie D19, proposé par la Conseil Général, sous l'impulsion de Daniel BOISSERIE, fait l'objet de discussions. Dans le cadre de cette tribune, nous rappelons à tous que le Conseil Municipal se positionnera sur ce projet lorsqu'il aura des éléments concrets, mais déjà nous pouvons dire que nous ne sommes pas dans une opposition systématique, ni non plus dans une validation irréfléchie d'un projet qui peut conditionner notre avenir. Par contre les élus restent à la disposition de tous pour entendre les différents avis associés à ce projet de voirie.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez présentés les manifestations, et/ou les bilans à imputer à l'actif de la



Commune, et des structures gravitant autour d'elle.

Pot des nouveaux arrivants

Par Guy COSTA

La dynamique qui conduit à l'installation de nouveaux habitants, comme au départ d'autres est récurrente depuis plusieurs années dans notre commune. Cette année encore, le solde arrivé/départ reste positif, soutenant l'attractivité de notre commune. Mr le maire, entouré de plusieurs de ces conseillers, a accueilli, à la mairie, les nouveaux arrivants en date du 22 Septembre 2012. Après un mot d'accueil, Mr le maire a présenté la commune à la fois dans sa diversité culturelle et sociale, tout en l'intégrant dans le maillage local où communauté de commune du pays de Nexon et RPI St Priest Ligoure, Janaihlac et St Jean Ligoure sont les pièces maîtresses.



Remise des lots du concours 2012 pour le fleurissement de vos balcons, de vos maisons, et de vos fermes

Repas des aînés

Par Guy COSTA

Le repas des aînés, comme des associations les Genêts de la Ligoure et Li en Goure participent au maintien des relations avec nos anciens. Cet évènement annuel est toujours l'objet d'une grande

joie qui conduit les élus à servir et à honorer ceux qui sont et ont été des acteurs de la vie communale. Cette année, le repas des aînés a eut lieu le samedi 21 Janvier 2012. Outre le partage de quelques mets savamment cuisinés par Martine BLANCHER du restaurant le Vieux Château, nous en avons profité pour discuter d'avenir.



Repas des aînés.
Les Conseillers Municipaux au service.

Jumelage St Priest Ligoure - Kilstett

Par Bernard DELOMENIE

Les 28, 29 et 30 septembre, c'est avec plaisir que les trois communes (Janailhac, la Roche l'Abeille et St Priest Ligoure) se sont rendues à KILSTETT suite à l'invitation de Mr le Maire et de son Conseil Municipal. C'était la première fois, pour la petite délégation de St Priest Ligoure, mais cela est la concrétisation du jumelage, tous les deux ans alternativement les habitants de Kilstett et maintenant des trois communes se retrouvent.

C'est donc en cars, à 8h00 du matin de la Roche l'Abeille en ce vendredi 28 septembre que l'essentiel de la délégation, (certains ayant préférés prendre leur voiture), prit la direction de Kilstett pour une arrivée à 18h. C'est avec l'harmonie Municipale que nos amis Alsaciens nous attendaient pour nous souhaiter la bienvenue. Chacun fut accueilli chaleureusement et accompagné à son lieu de résidence.

Le premier repas fut pris à la salle de la musique en commun, où nous avons pu échanger sur les deux ans passés et pour certains sur notre voyage à Zapfendorf lors d'un autre jumelage.

Le samedi matin, deux bus nous attendaient pour nous conduire selon notre choix : au Mont St

Odile, la vallée de Kinsung en Allemagne, ou à Strasbourg. Chacun a pu admirer les spécificités de chaque site et se restaurer des spécialités locales. En fin d'après midi, tout le groupe s'est rendu à GAMBSHEIN, village voisin de KILSTETT pour la visite d'une exposition de fruits et légumes où tous les producteurs locaux présentaient leurs productions, et une présentation très originale. Un étal nous était réservé, où nous avons pu présenter quelques pommes du Limousin, et principalement la Golden AOC du Limousin.

Le soir, le repas toujours animé par l'harmonie, fut l'occasion d'échanger sur les curiosités vues durant la journée et d'apprécier encore une fois le sens de l'hospitalité de nos amis Alsaciens. Puis vint le moment des échanges des cadeaux : Kilstett offrit au trois communes du Limousin un Ecu en fonte aux armes de la ville. Les trois communes quand à elles offrirent une création de Mr PUIVIE, artisan à BURGNAC, deux ensembles de fleurs et de feuilles du Limousin en porcelaine blanche, regroupés sur un socle bois. Création unique, chaque pièce est moulée selon dame nature et montée sur des tiges métalliques de différente hauteur ce qui représente assez bien notre région.

Au cours du repas, fut également présenté le livre de Mr Raymond STROH, qui retrace l'exode des alsaciens en 1940 ; ce livre est en vente à la mairie, ainsi qu'au comptoir, au tarif d'achat.



Monument en mémoire des habitants de Kilstett mort à la guerre

Le dimanche matin fut l'occasion de visiter KILSTETT, avec nos hôtes, et de constater que les cigognes étaient bien là, et également de découvrir la réhabilitation d'un Blockhaus par une association. Après un dernier repas traditionnel Alsacien, vint le moment de se dire au revoir avec regret, pour reprendre la route du Limousin pour une arrivée bien matinale.

Actes de naissance	Village	Date
--------------------	---------	------

DEBEAU Inès	Les Lievres	22/01
PIHAN Markus, Andreï	La Jugie	12/04
RACAPE Ferdinand	Les Gouttelettes	04/05
PLAGENET Noémie	Violozeix	09/06
VAINTAN Eloane	Le Vergnal	18/06
CUILLERDIER Amélie, Lucie	Boucounour	26/09
DUPUY Mathieu	Le Bancaud	06/11
CHARRIERE Noam, Bertin	Le Moulin du Maître	20/11

Tous nos vœux de santé et de prospérité aux enfants et félicitations aux heureux parents

Actes de mariage	Village	Date
------------------	---------	------

LASSAGNE Sylvie LEONARD Jean Claude	Babaud	14/04
--	--------	-------

Tous nos vœux de santé et de bonheur aux heureux époux

Actes de décès	Village	Date
----------------	---------	------

ROUSSEAU Claude, épouse LORGUEILLEUX	Tourdon	02/02
FOUILLAUD André, Joseph TOMBLAINE Marie Josephe, épouse de BONY de LAVERGNE	La Bellaudie Lavergne	07/04 19/05
DEVAUX Marie-Lucienne, épouse AUBISSE	Violozeix	16/07
ROUSSY Nathalie, Christiane, Michelle, épouse RIBIERAS	Puymie	22/07
BONNEAU Gaston Pierre PORA Christian	Vésinier Tenezeix	06/08 20/11

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées

BUDGET

Point sur les travaux en cours

Par Guy COSTA

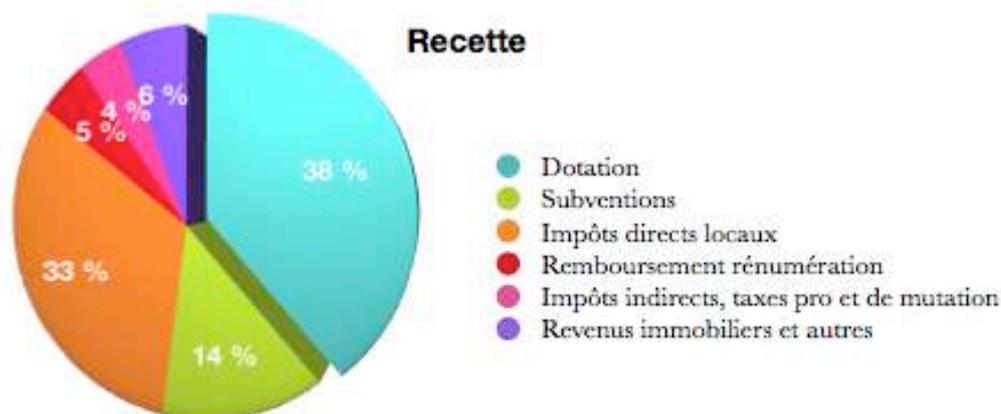
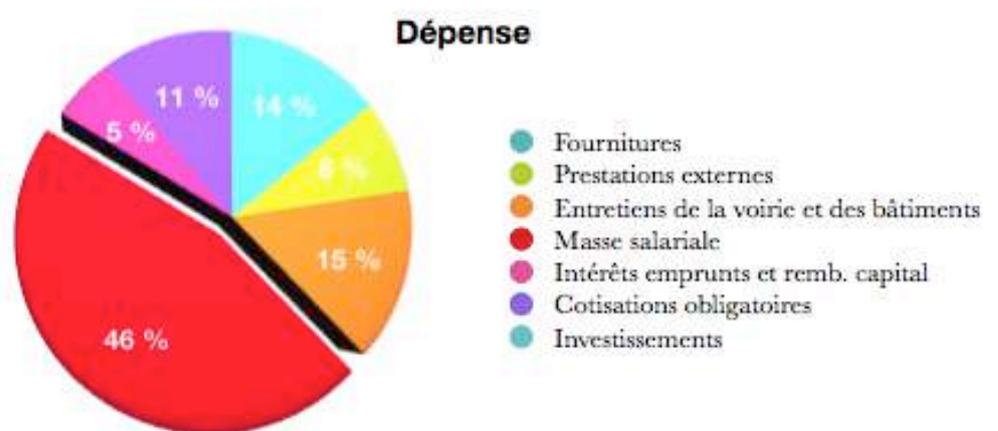
Plusieurs investissements ont été engagés cette année 2012 :

1. Les travaux de l'intérieur de l'église ont commencé depuis cet automne et se poursuivront jusqu'au printemps 2013 (~200 k€ TTC)
2. Les travaux de voirie du programme tri-annuel du Conseil Général ont été entrepris et sont, à ce jour, terminés. Cependant, des malfaçons sur certaines portions de la voirie ont déjà été observées et feront l'objet d'une nouvelle intervention de l'entreprise EIFFAGE (28 K€ TTC)
3. Remplacement du camion benne (26 k€)

Point sur le budget 2012

Par Guy COSTA

Le budget primitif de la commune pour cette année 2012 est d'environ 664 k€



SERVICE

Tarifs de la salle polyvalente

Habitants, descendants direct de la commune	150 € + 0,50 €/couvert
Associations de la commune	0 €
Orchestre ou entrepreneur de bal	500 €
Associations ou habitants hors communes	300 € + 0,50 €/couvert

Pour tous utilisateurs

Caution	400 €
Forfait chauffage	50 €
Attestation d'assurance de responsabilité civile	

Chaque verre, assiette, couvert cassé ou manquant lors du retour des clés sera facturé 2 € et chaque autre ustensile détérioré ou manquant sera payé à sa valeur de remplacement

Pour réserver

Mairie de St Priest Ligoure, **T** 0555 00 62 17, **F** 0555 00 97 43,
@ stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr

Tarifs funéraires

Pour tous utilisateurs

m ² de terrain dans le cimetière communale	30 €
Creusement d'une fosse	120 €
Ouverture/fermeture d'un caveau/fosse communale	100 €
Inhumation	60 €
Exhumation	100 €

Columbarium

Concession pour 30 ans	500 €
Ouverture/Fermeture	30 €

Pour tout renseignement

Mairie de St Priest Ligoure, **T** 0555 00 62 17, **F** 0555 00 97 43,
@ stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr

Tarifs de l'assainissement

Redevance d'assainissement	0,90 €/m³
----------------------------	-----------------------------

Pour tout renseignement

Mairie de St Priest Ligoure, **T** 0555 00 62 17, **F** 0555 00 97 43,
@ stpriestligoure.mairie@wanadoo.fr

Agence Postale Communale

Lundi	9h-12h
Mardi	9h-12h
-	-
Jeudi	9h-12h
Vendredi	9h-12h
Samedi	9h-12h

Gestionnaire

Emilie DELAGE

Localisation

Mairie de St Priest Ligoure

HAIRBUS, salon de coiffure ambulant

Janvier	24 : 9h-12h & 14h-18h
Février	14 : 9h-12h & 14h-18h
Mars	7-28 : 9h-12h & 14h-18h
Avril	23 : 9h-12h & 14h-18h

Localisation

Place des Lémovices

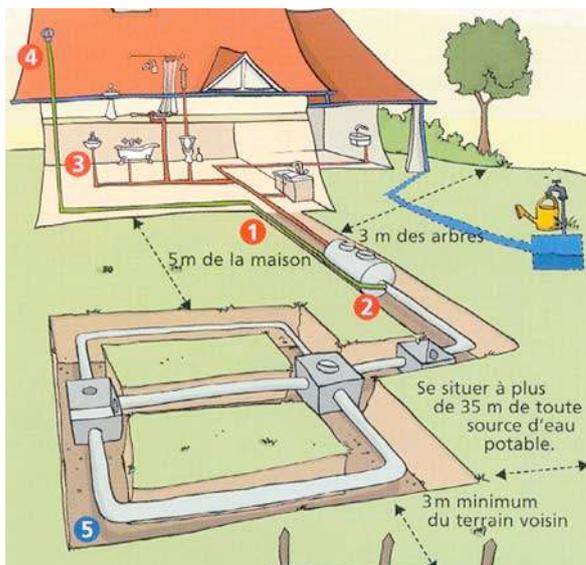
Pour tout renseignement

T 07 60 16 98 99

Service public d'assainissement non collectif

Par Marie DUPUY

Nous vous rappelons que la loi a donné l'obligation aux communes de réaliser le diagnostic de toutes les installations d'assainissement non collectif. Pour le Pays de Nexon, c'est la Communauté de Communes qui par délégation des Communes membres est chargée de cette mission. En 2013, la technicienne viendra de nouveau dans votre commune pour continuer l'état des lieux des installations et répondre à vos questions sur leur fonctionnement.



Service Public d'Assainissement Non Collectif du Pays de Nexon

Marie DUPUY T 0609 76 29 65

SYDED

La prévention des déchets.....c'est quoi ? : La prévention ce sont tous les gestes qui peuvent être mis en place pour ne pas produire un déchet. C'est (1) réduire les quantités de déchets produits, (2) réduire leur nocivité et/ou améliorer leur caractère valorisable. Le SYDED Haute-Vienne conduit un programme local de prévention des déchets depuis 2010. Il pilote des actions avec des partenaires privés et publics pour réduire de 7 % la production de déchets sur le territoire.

Chacun de nous produit des déchets, qui doivent ensuite être traités par les collectivités. Prévenir leur production, c'est donc prévenir les coûts de prise en charge de ceux-ci. Nous pouvons tous, à notre niveau, faire de la prévention.

Pourquoi réduire sa production de déchets ?

- Réduire les coûts dus à leur traitement
- Protéger notre environnement
- Préserver nos ressources naturelles

La réduction des déchets : quelques gestes de prévention

Composter ses déchets putrescibles de cuisine et du jardin

Faire ses courses à l'aide d'un panier ou d'un sac réutilisable,

Privilégier les produits avec moins d'emballages (comme les éco-recharges), avec des emballages recyclables ou écologiques, - **Préférer** les produits rechargeables ou réutilisables (piles, chiffon...) aux produits à usage unique (lingettes),

Acheter plutôt les produits en vrac ou au détail,

Choisir des produits locaux, ou portant un label environnemental,

Boire de préférence l'eau du robinet,

Indiquer "STOP PUB" sur la boîte à lettres,

Limiter les impressions papier, au bureau comme à la maison,

Avant de jeter, réparer, réutiliser, donner, vendre...

Cette liste n'est pas exhaustive; à nous de trouver nos propres gestes, en fonction de nos besoins, de nos habitudes de consommation, de notre rythme de vie...

L'éco-exemplarité

L'éco-exemplarité est une démarche qui concerne essentiellement les administrations et les

collectivités territoriales. Le but est de diminuer la quantité des déchets dans les bureaux et au sein des services techniques. Parmi les initiatives à mettre en place : le tri des papiers de bureau (représentant 80% des déchets produits par une administration), lutter contre le gaspillage dans les cantines et utiliser un composteur. Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, le SYDED s'est engagé dans la démarche et accompagnera les collectivités dans cette voie pour montrer l'exemple dès 2013.

Le compostage

Pourquoi composter ? ...

Pour fournir au sol les éléments nutritifs des plantes

Pour substituer le compost aux engrais chimiques.

Pour faire du jardinage biologique

Pour rendre à la terre ce qu'elle nous a donné

Pour réduire la quantité de déchets à traiter.

En compostant, vous diminuez votre production de déchets (déchets de cuisine, végétaux) et participez à la réduction des coûts de transport et de traitement.

Vous contribuez également à la préservation de l'environnement en utilisant un engrais naturel respectueux du cycle biologique.

Les 3 règles d'or

Mélanger les déchets carbonés et azotés

Aérer

Surveiller l'humidité

L'ADIL 87

L'ADIL 87 vous informe et vous conseille gratuitement en matière de logement. Les conseillers de l'ADIL 87 délivrent environ 10000 consultations chaque année dans le domaine juridique, financier et fiscal relatif au logement.

Les consultations juridiques. Elles portent notamment sur :

- Les rapports locatifs : indécence, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer ...

- La copropriété : assemblée générale, charges de copropriété ...

- Les relations de voisinage : mitoyenneté, servitudes, nuisances sonores ...

- L'urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux ...

- Les contrats : contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garanties décennales et autres ...

Les consultations financières et fiscales. Elles portent notamment sur :

- Le conseil complet en accession à la propriété : études de financement, frais annexes liés à l'accession, droit de la famille, ...

- La fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, ...

- L'amélioration de l'habitat : prêts et subventions de l'Etat, des collectivités locales, de la CAF, de la MSA, ...

Des permanences près de chez vous, à St Yrieix la Perche les 2^{ème} & 4^{ème} jeudi de 9h00 à 12h00 à la maison du département. Un site internet : www.adil87.org

Disposant d'une navigation plus lisible et modernisée, ce nouveau site, cohérent avec la ligne graphique et le contenu national du site de l'ANIL, met en valeur l'information locale développée par notre organisme à travers des rubriques telles que « se loger en Haute-Vienne », les publications de l'ADIL 87 et la création de nouvelles rubriques sur le logement indigne ou les impayés de loyer.

Il fait l'objet d'une veille juridique régulière permettant aux internautes de connaître les dernières nouveautés législatives et réglementaires.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13h30-17h30

Mardi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous)

Mercredi : 8h30-17h30

Jeudi : 8h30-17h30 (sur rendez-vous)

Vendredi : 8h30-17h30

ÉCOLE & ENFANTS



L'école a retrouvé ses petits bambins début septembre 2012. Pour la seconde année consécutive, le Regroupement Pédagogique Intercommunal où RPI (Janailhac, St Jean Ligoure, St Priest Ligoure) a accueilli 138 élèves répartis dans 7 classes (2 classes pour St Priest Ligoure et St Jean Ligoure, 3 classes pour Janailhac).

L'école de St Priest Ligoure compte 43 élèves repartis sur 2 classes, les Toutes Petites Section (TPS) et les Petites Sections (PS) avec Maribel SALINAS et PS et Moyenne Section (MS) avec Céline DURIEUX.

Les Grandes Sections (GS), Cours Préparatoire (CP) et les Cours Élémentaires première année (CE1) sont à l'école de Janailhac avec Virginie DUPUY, Muriel BRUSQ et Nathalie ROUSSEAU, soit un total de 57 élèves. Les Cours Élémentaires seconde année

(CE2) les Cours Moyen première et seconde année sont à St Jean Ligoure avec Christophe FOURNIER et Angélique PEYRAZET, soit un total de 38 élèves.

Comme chaque année, les élèves des écoles du RPI ont participé à de nombreuses activités éducatives (sorties, spectacles, projets de classes). Cette année la fête des écoles s'est déroulée sur la place de Janailhac sous un soleil de plomb avec une participation active de l'ensemble du personnel lié directement ou indirectement à l'école.

Le personnel

Par Béatrice BUREAU

Les communes mettent à disposition de l'école plusieurs personnels : Sigrid GAUMONDY sur un emploi de titulaire d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelle (ATSEM) et

Marie France VOISIN sur un emploi contractuel d'ATSEM. Les repas des enfants, qui représentent un moment important de convivialité et de découverte sensorielle, sont assurés par Marie Line ROUX. La garderie, quant à elle, est sous la responsabilité de Séverine DUDOGNON.

Garderie périscolaire

Par Béatrice BUREAU

Les parents ont accès à une garderie dans les locaux de l'école de **St Priest Ligoure**.

Horaires: 7h-8h45 et 16h45-19h

Prix: 1€ le matin et 1€ le soir

Crayon bleu

Association des parents d'élèves de Janailhac, St Jean Ligoure et St Priest Ligoure

Par Céline BLAY

Le Samedi 27 Octobre, avec un peu d'avance, les enfants des 3 écoles se sont retrouvés déguisés sur la place de l'école de Saint Jean-Ligoure pour procéder à une récolte de sucreries chez les habitants du bourg. Tous les participants à la distribution ont eu de belles frayeurs avec ces petits diables, vampires et autres monstres venant sonner à leur porte. Cette promenade à travers le bourg s'est soldé par un goûter à la salle des fêtes de la commune. Cet événement ne requière aucun investissement mis à part le petit goûter et ravit petits et grands.

Le Dimanche 2 Novembre, l'association tenait comme chaque année, un stand au vide-grenier de Janailhac. Les dons se sont fait rare cette année, mais le stock de vêtements qui était impressionnant a eu beaucoup de succès par son prix attractif : 1 € le T-shirt, chemise et autres habits. Les manteaux et vestes étaient vendues un peu plus cher. Les personnes prenant plusieurs articles avaient des tarifs encore plus intéressants. Cette manifestation est entièrement gratuite et permet à l'association de faire un bénéfice net pour cette année d'environ 200 €. La journée s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur grâce à une clientèle enjouée.

Le mercredi 5 décembre, une réunion de tous les parents d'élèves s'est tenue dans la salle du conseil de Saint Priest-Ligoure pour assurer les prochaines activités de l'association.

Les écoles ont organisé un marché de Noël suivi d'un spectacle chanté par les enfants des écoles dans la salle des fêtes de Saint Priest-Ligoure le lundi 17 décembre à partir de 17H30. L'association y tenait une buvette et un stand de gâteaux réalisés par les parents. Joyeuse alliance entre l'auditif et le gustatif.

Un thé dansant a été proposé au bureau. Celui-ci se déroulerait le dimanche 17 février de 15H à 20H à la salle des fêtes de Saint Priest-Ligoure. Mais quelques détails restent à finaliser.

Le loto annuel de l'association est prévu pour le dimanche 10 mars à la salles des fêtes de Saint Priest-Ligoure. Cette manifestation permet de payer la piscine aux enfants de grande section et de CP. C'est pourquoi l'association y prête une grande importance malgré le fait que son organisation soit plus compliquée que celle de tout autre événement.

A Saint Jean-Ligoure, le Samedi 6 Avril se tiendra un bal trad gratuit. A partir de 16H30, le groupe du conservatoire de Limoges initiera les néophytes aux danses traditionnelles. Puis, une tablée conviviale sera installée à partir de 18H30 et enfin le bal suivra avec son orchestre et ses instruments de musique typique de notre région.

Cette année, la kermesse de l'école se tiendra plus tôt que d'habitude pour concilier les emplois du temps des différents intervenants : le Samedi 15 juin à Janailhac.

Et enfin, l'association tiendra comme l'année dernière un stand au vide-grenier de Saint Jean-Ligoure.

Nous tenons à remercier les mairies des trois communes ainsi que leur comité des fêtes qui nous prêtent matériels, salles et emplacements de vide-grenier gratuitement.

Nous remercions aussi les employés municipaux qui nous soutiennent et nous aident dans nos manifestations, ainsi que tous les parents bénévoles et les professeurs.

Les p'tits bouts du Pays de Nexon **Relais assistants maternels-parents**

Par Florian FRICONNET

Depuis le 12 novembre, le relais fonctionne à temps plein pour proposer des temps d'ouverture plus importants et ainsi mieux répondre aux attentes des assistantes maternelles et des parents. En effet, compte tenu de sa fréquentation très importante, les élus ont pris la décision de faire fonctionner le relais sur 5 jours au lieu de 2, pour fournir un service de qualité et plus adapté aux besoins.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

- pour les temps collectifs :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30 au terrier des galoupiaux à Janailhac.
- pour les temps de permanence :
lundi, mercredi, jeudi : de 13h à 17h au terrier des galoupiaux à Janailhac.
vendredi : 13h à 17h au Centre Social, à Nexon.

Deuxième changement pour le service : Florian Friconnet remplace Sandrine

Miramont en tant qu'animateur. Il est titulaire comme elle du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants.

La nouvelle organisation en 4 temps collectifs hebdomadaires, a permis à Florian d'organiser des activités en petits groupes avec les assistantes maternelles et les enfants. C'est l'occasion pour les enfants de découvrir de nouvelles activités, de partager ensemble des jeux, ...

Durant cette année scolaire, un certain nombre d'animations vont être organisées autour du thème de la lecture : atelier contes, spectacles,

Des temps vont également se dérouler régulièrement à la nouvelle médiathèque Markoff, à Nexon.

Contact : Florian FRICONNET au 06-33-65-85-75 ou par mail : rampaysnexon@yahoo.fr.



Réunion au
relais
assistante
maternelle



LES ASSOCIATIONS



Forte de plus de 10 associations dans des secteurs aussi différents que la culture, le sport, les loisirs, la commune de St Priest Ligoure est encore aujourd'hui en capacité de proposer à ces habitants de nombreuses activités. Cependant, la pérennité de ces dernières nécessite un investissement de tous. Aujourd'hui certaines d'entre-elles rencontrent des difficultés à recruter des bénévoles fragilisant le tissu associatif de la commune. Si nous voulons que demain, les futurs habitants de notre village puissent encore profiter des infrastructures et des savoirs acquis dans ces différents domaines depuis longtemps, il faut que vous vous sentiez tous et toutes impliqués.

Association culture et loisirs

Par Chantal BOISSARD

Après 10 ans d'existence, le bilan est plutôt satisfaisant puisque la

fréquentation et le nombre d'inscrits reste stable.

La bibliothèque départementale de prêt dépose tous les trimestres de nouveaux livres (ainsi que des livres gros caractères).

Afin de répondre à vos attentes, nous essayons de vous présenter un choix de livres le plus large possible.

Nous devons rendre la bibliothèque vivante et attractive. Pour cela il est indispensable d'acheter régulièrement de nouveaux ouvrages (roman, policier, BD, régionaux, livres pour enfants..).

Nous acceptons aussi les dons de livres. Nous aurons une pensée pour André FOUILLAUD qui nous a quitté en début d'année. Il avait participé à l'élaboration des étagères et des bacs pour les livres.

Vous pouvez nous rendre visite les mercredis et les samedis, toutes vos suggestions seront les bienvenues.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes, nous vous présentons nos meilleurs vœux.

Horaires

- Mercredi de 15h30 à 17h00
- Samedi de 16h00 à 17h30

Calendrier 2013

Fermeture du 18 Février au 3 Mars, du 22 Avril au 12 Mai et du 15 Juillet au 31 Août.

Comité des Fêtes

Par Nicole Pascot

Si la vocation d'un comité des fêtes est d'animer la commune, il ne peut exercer cette fonction qu'avec le dévouement de personnes bénévoles, désireuses de donner de leur temps pour les autres.

C'est le cas de notre équipe qui s'efforce d'agir dans l'entente et la bonne humeur!!

Il est vrai que nos quelques activités annuelles reçoivent un certain succès comme les dimanches après-midi marionnettes avec le Théâtre de la carriole pour les très jeunes, ou encore la fête de l'été, célébration de la musique pour tout public.

Ces animations conviviales ne sont heureusement pas trop gourmandes en investissement personnel pour chacune et chacun d'entre nous.

Par contre le festival rétro devient d'année en année, trop lourd à porter aussi bien dans le choix de l'événementiel que dans l'intendance, pour le si petit nombre de personnes que nous sommes...

Et malgré la collaboration indispensable d'autres associations de la commune, comme l'ACCA, Culture et loisirs et bien sûr l'ASPR, il ne nous sera plus possible d'assurer correctement une telle manifestation l'année prochaine.

Cette raison, parmi d'autres, incite les membres du présent bureau à démissionner dès la prochaine assemblée générale le 11 janvier 2013.

La place est donc libre pour celles et ceux qui ont des idées et qui voudraient s'investir...

Cette décision est collective mais ne nous empêche pas de vous souhaiter de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année.

Association communale de chasse agréée

Par Sébastien BIMBEAU

Pour cette saison 2102/2013, notre association compte 59 adhérents. Cependant, nous dénotons une baisse sensible du nombre de nos adhérents, les jeunes et nouvelles recrues ne parviennent pas à équilibrer la cessation d'activité des anciens.

Cette campagne bientôt achevée a été riche en changements : au niveau de la réglementation, l'évolution de certaines espèces autrefois classées nuisibles en espèces protégées, c'est le cas de la martre, la fouine, l'étourneau et du corbeau freux ; animaux responsables de beaucoup de préjudices en milieu rural. A ce sujet nous vous invitons à transmettre à la Fédération départementale des chasseurs tout dégât quantitatif ou qualitatif au sein de vos propriétés par le biais de déclaration.

Ensuite, la révision des différents schémas départementaux de gestion ont créé passablement de remous, notamment le volet « sanglier » vivement contesté au niveau du déplacement des chasseurs à l'aide de véhicule à moteur. Le volet « petit gibier » trace une trame de retour au gibier naturel à l'aide de volière d'acclimatation. Et enfin le volet « sécurité » renforce les règles imposées aux responsables de territoires, aux responsables de battues, de même qu'aux chasseurs à tous les niveaux. En effet, malgré une baisse constante du nombre d'accidents, ceux-ci sont encore trop nombreux, à ce sujet deux responsables de battues ont suivi une formation courant Novembre afin d'optimiser le déroulement de nos interventions et la façon de les appréhender.

D'autre part, nous tenions à remercier les présidents des territoires privés ou communaux voisins avec lesquels nous entretenons une entente cordiale, ceci est également valable pour les autres associations de la commune avec lesquelles nous partageons les manifestations tout au long de l'année. Un grand merci aux bénévoles qui œuvrent corps et âmes aux travaux périodiques (clôtures préventives, réunions, lâchers, battues, etc. ... Clin d'œil à notre ami Henri



DITLECADET qui a préféré laisser sa place au sein du conseil, après 41 années de bons et loyaux services.

Pour conclure, nous tenions à vous rappeler que notre traditionnel repas animé est prévu le samedi 6 Avril, rendez-vous convivial pour tous (pensez à vous faire inscrire).

Tout le conseil d'administration vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2013.

Conseil d'administration

Président : BIMBAUD Sebastien

Trésorier : SERVOUZE Olivier

Secrétaire : AUDEVARD Alban

Vice-président et adjoint : MEYZE Marcel,
MATHIEU Pierre

Trésorier adjoint : CHARENTON Jean Michel

Secrétaire adjoint : ASMONT Jean Luc

Membres actifs : PLAGENET Alain (propriétaire non-chasseur), SIBLOT Didier

Association de sauvegarde du patrimoine rural

Par Sylvie PEYRONNET

Après 10 ans d'existence notre association est toujours aussi active. Forte d'une cinquantaine d'adhérents, le bilan est satisfaisant. Nous tenons à remercier tous nos membres pour leur enthousiasme, leur dynamisme et leur disponibilité. Toujours à la recherche de nouveauté, notre équipe travaille sans relâche pour essayer de renouveler un parc de matériel déjà bien étoffé.

Le calendrier 2012 n'est pas encore établi mais nous pouvons noter d'ores et déjà :

- La sortie touristique « nouvelle formule » fin mai ou début juin
- festival rétro dimanche 5 Août 2012
- concours de labour suivi d'un repas dansant : samedi 15 Septembre 2012
- Participation à diverses manifestations organisées par des associations locales.

Toute l'équipe de l'A.S.P.R. vous présente ces vœux les plus festifs pour 2012 et souhaite vous rencontrer nombreux lors des prochaines manifestations et sur notre site Internet.

Siège social:

Mairie, 2 jardin des écoliers, 87800, St Priest
Ligoure

T 0555 00 65 17

@ Aspr87@orange.fr

W3 <http://aspr.87.free.fr>

Les genêts de la Ligoure

Par Jacqueline FOUILLAUD

L'année 2012 se termine et comme d'habitude, à cette époque, nous venons vous rendre compte de l'activité de l'association. Nos effectifs sont stables.

Nos deux repas « petit salé » en mars et octobre ont rencontré leur succès habituel. Merci encore à tous les participants.

En septembre, nous nous sommes rendus en Périgord : visite de Sarlat, déplacement en petit train, ballade en gabarre à Beynat, c'était une journée très agréable.

En décembre, notre repas a eu lieu le 1^{er} décembre. Notre assemblée générale se tiendra le jeudi 17 janvier 2013 à 14h30, à la salle polyvalente, avec la dégustation des galettes.

Voici quelques dates à retenir pour 2013 :

- petit salé : 17 mars 2013 à 12h
- petit salé : 13 octobre 2013 à 12h

Le repas de l'amicale sera le samedi 30 novembre 2013 à 12h.

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année, mais surtout une bonne santé.

Encore merci à tous les bénévoles qui nous aident pour nos manifestations.

Ecole de foot du pays de Nexon

Par Pascal BONNAUD

Il y a des jeunes dans nos campagnes !!!

Pour preuve, l'effectif de l'école de foot ne cesse de progresser. Effectif actuel de 161 joueurs qui devrait arriver à 170 d'ici la fin de saison. Le groupement est toujours composé de trois clubs : AS Nexon, US La Roche L'Abeille et FC Saint Maurice les Brousses.

Répartition des licenciés dans les trois clubs :

AS Nexon: 103 licenciés

US La Roche L'Abeille : 39 licenciés

FC Saint Maurice les Brousses : 19 licenciés

A noter que les joueurs ont la possibilité de prendre leur licence dans le club de leur choix. Les équipes sont engagées sous le nom «Groupement de Jeunes de l'Ecole de Foot du Pays de Nexon (GJ EFPN)» : 1 équipe 18/19 ans à 11, 1 équipe 16/17ans à 11, 2 équipes 14/15 ans à 11, 2 équipes 12/13 ans à 9, 3 équipes 10/11 ans à 8 et 5 équipes débutants (6 à 9 ans).

Comme vous pouvez le constater, cela représente 4 équipes à 11 (type senior). Nous avons également, depuis les deux dernières années, l'effectif de débutants le plus important du département (catégories allant de 6 à 9 ans).

Tous ces jeunes sont encadrés par une quarantaine de dirigeants bénévoles.

L'école de foot obtient de bons résultats et évolue au plus haut niveau district dans la plupart des catégories. Les U11 et U13 sont allés en finale de la coupe de la Haute-Vienne la saison passée.

Les rencontres se déroulent sur les terrains de La Roche L'Abeille, La Meyze, Nexon, Saint Priest Ligoure et Saint Maurice les Brousses.

Pour assurer le bon fonctionnement de l'école de foot, il faut en premier lieu des dirigeants sérieux et motivés mais également des moyens financiers.

Les principales ressources de l'école de foot :

La cotisation des joueurs qui s'élève à 40€ (environ 6500 € cette saison)

Les deux repas organisés chaque année (soirée pot au feu et journée des jeunes : 4000€ de bénéfice en additionnant les deux soirées)

Les clubs qui assument le coût de la licence au district

Des subventions communales : Total 2012 : 800 € (communes de Nexon, La Meyze, Saint Maurice les Brousses et Saint Priest Ligoure).

Des partenaires pour les manifestations et équipements, notamment les jeux de maillots (7 nouveaux jeux nécessaires cette saison).

Les manifestations de l'école de foot en 2013 :

12 janvier : Galette des rois à Saint Maurice les Brousses

2 Février : Soirée Pot au feu à Saint Priest-Ligoure

15 Juin : Journée des jeunes à Saint Priest-Ligoure

Que vous soyez joueur (de 6 à 19 ans) ou bien dirigeant, n'hésitez pas à nous contacter pour venir nous rejoindre.

Meilleurs vœux à tous.

Li en Goure

Par José SOUSA

2012 devait être l'année

d u changement !

Elle nous avait été

venue vendue

comme telle par nos

gouvernants et autres experts à longueur de petit

écran.

Nous disant que la crise était derrière nous et pourtant ils ont continué à nous en servir à tous les repas avec une constance qui va finir par nous rendre vraiment malades.

Alors oui, l'année qui vient de s'écouler n'a pas été une année facile...et le changement se fait toujours attendre !

Pourtant, au sein de l'association Li en goure, du changement, il y a eu !

Pauline est partie en septembre, Mylène est arrivée. Une transition réussie par sa volonté de s'impliquer dans l'aventure et grâce aussi à l'esprit tous ceux qui fréquentent le Comptoir. Des administrateurs sur le départ ont été remplacés par d'autres. De nouveaux bénévoles se sont investis pour proposer : une soirée jeu, un atelier maquillage, une robe qui tourne... De nouveaux créateurs de talent nous ont rejoints. Un renouvellement des hommes et des



idées indispensable pour maintenir cette dynamique de créativité et d'enthousiasme dont la communauté toute entière peut profiter.

Tous ces changements n'ont pas entamé notre détermination à faire vivre notre village. Le Comptoir a continué à accueillir des concerts, des soirées jeux, des soirées contes ; des séances de bien-être ; des dimanches thématiques ; des expositions tout en assurant des services aux quotidiens aux habitants.

En 2013, le jardin va être confié à un maraîcher professionnel avec lequel nous allons nouer un partenariat et renforcer notre offre de légumes et autres fruits de saison.

L'association n'oublie pas les aînés de la commune. En partenariat avec la municipalité et les autres associations, elle va poursuivre ses actions dans leur direction.

Merci à une municipalité qui continue à nous faire confiance et à nous soutenir tout au long de l'année. Merci à ceux qui nous ont rejoint ; merci à ceux qui nous accompagnent déjà depuis plus ou moins longtemps ; merci à ceux qui donnent de leur temps, de leur énergie pour faire vivre l'association et au travers elle tout un village.

Finalement si vous lisez ces lignes c'est que la fin du monde n'a pas eu lieu et qu'il faudra faire face à 2013 avec autant de solidarité, d'enthousiasme et de conviction qu'en 2012 en souhaitant le changement...dans la continuité !

En espérant vous voir encore plus nombreux au Comptoir en 2013...

Bonne année à tous, le président.



Le comptoir, rue Cécile SABOURDY

Association de coordination et d'aide aux retraités et personnes âgées du canton de Nexon

Qui d'entre nous en arrivant dans le 3ème âge ne désire pas rester chez lui le plus longtemps possible, dans son environnement familial avec ses souvenirs, ses meubles, ses photos, ses plantes, parfois son animal de compagnie ? aujourd'hui ceci est possible, même en milieu rural, que l'on habite dans le bourg ou dans le hameau le plus isolé du canton de NEXON.

Depuis 1982 l'ACARPA propose diverses solutions pour le maintien à domicile de la personne âgée, que celle-ci soit encore valide ou qu'elle soit devenue dépendante.

120 personnes environ sont adhérentes à l'ACARPA.

Service de portage de repas à domicile : soulignons que ce service apporte les repas à toute personne du canton de NEXON et de la commune de St Jean Ligoure, ceci pour chaque jour de la semaine, et par tous les temps. Nous tenons à ce que la personne qui livre les repas ait aussi une mission de « surveillance » de l'état de la personne âgée ; si la livreuse décèle un état inhabituel, elle contacte, elle contacte l'ACARPA, la personne de confiance désignée, éventuellement le médecin traitant. Les repas livrés, confectionnés en liaison froide offrent une alimentation équilibrée et variée (possibilité de régime sans sel et sans sucre, sur prescription médicale).

Pour les personnes qui le désirent l'ACARPA prête gratuitement un four micro-ondes.

Service mandataire d'employée de maison (assistance de vie) et de garde à domicile. Ce service est géré par deux salariés de l'association, 65 personnes employées de maison travaillant pour ce service. Ce service recherche, propose et met en relation l'employée de maison et la personne âgée demandeuse. L'association s'occupe de toutes les démarches administratives (fiches de payes, déclaration URSSAF, contrat de travail, gestion des plannings...) et des remplacements pendant les congés ou maladie. Elle assure la mise en place d'un plan d'aide en accord avec la personne âgée ou son représentant ; elle fait le suivi de la relation personne âgée et employée de maison. Le référent gérontologue et son adjointe sont en relation également avec les services sociaux, les établissements médicaux, les caisses d'assurances maladie et les mutuelles.

L'ACARPA a aussi une mission d'information concernant les différentes possibilités d'aide au maintien à domicile :

informations sur les aides financière en fonction de chaque situation rencontrée.

Informations sur la télé assistance.

Informations sur les nouveaux systèmes de domotiques.

En 2011 l'ACARPA a obtenu un renouvellement d'Agrément Qualité gage de reconnaissance du travail effectué auprès des personnes âgées.

Pour contacter l'ACARPA :

Téléphone avec messagerie et répondeur 24/24 : 05 55 58 26 79.

Association de pêche

Par Didier MARCELLAUD

La Ligoure et les deux Briance, la «Petite» et la «Grande», chantent leur mélodie aquatique entre les rochers granitiques qu'elles ont longuement

ciselés et polis au cours des âges. Ce sont des rivières courantes qui drainent leurs eaux vives vers le bassin de la Vienne et abritent en leur sein une population de truites colorées, de goujons et de chevesnes. Leurs rives restaurées et entretenues permettent une progression aisée. Vous pouvez y pratiquer au toc et à la cuiller dès l'ouverture. Là, comme sur la Roselle, vous attendrez les éclosions de mai pour profiter du coup du soir sur les lisses et les profonds.

Leurs confluent dépassés, vous entrez dans une zone mixte, alternant des radiers et des calmes peuplés d'ombres, de cyprins et de carnassiers. Les brochets sont particulièrement présents dans les écluses du Vigen et de Solignac.

La Boucheuse, l'Isle et la Loue vous invitent aussi à la découverte, avec des chances réelles de succès. Ce sont des affluents du bassin de la Garonne, qui offrent des eaux moins acides, largement plus favorables à la croissance rapide des truites dans un cadre particulièrement conservé.



Photographie du concours de pêche des écoles du RPI à l'étang de l'association.